

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Buffer QC
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : QIAGEN GmbH
QIAGEN Str. 1
D-40724 Hilden

Téléphone : +49-(0)2103-29-0

Service responsable : QIAGEN Inc. Toronto
181 Bay Street, Suite 4400
Toronto, Ontario M5J 2T3
Tel: 800-572-9613
<http://support.qiagen.com>

Adresse de courrier électronique Personne responsable/émettrice : cpc@qiagen.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTRAC
USA & Canada 1-800-424-9300
CHEMTRAC: 1-800-424-9300

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produits Chimiques pour le Laboratoire

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :  

Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

Déclarations sur la sécurité

: Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.
Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Alcool

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
isopropanol	isopropanol	67-63-0	>= 10 - < 20 *
4-Morpholinepropane sulfonic acid	4-Morpholinepropone sulfonic acid	1132-61-2	>= 1 - < 10 *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
En cas d'inhalation	: En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Retirez les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
En cas d'ingestion	: En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin. Rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	: Pas d'information disponible. Provoque une sévère irritation des yeux.
Avis aux médecins	: Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

Moyen d'extinction approprié	: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. L'exposition aux produits de décomposition peut entraîner de problèmes de santé.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Aucune Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre
Autres informations	: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection personnelle. Enlever toute source d'allumage. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaller les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

		<p>l'application.</p> <p>Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.</p> <p>Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.</p> <p>Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.</p>
Conditions de stockage sûres	:	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Matières à éviter	:	Ne pas entreposer avec des produits oxydants et des produits auto-inflammables.
D'autres informations sur la stabilité du stockage	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
isopropanol	67-63-0	STEL	400 ppm 984 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm 492 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm	CA QC OEL
		VECD	400 ppm	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
isopropanol	67-63-0	Acétone	Urine	Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail	40 mg/l	ACGIH BEI

Équipement de protection individuelle

Protection des mains

Matériau	:	Caoutchouc nitrile
Délai de rupture	:	480 min
Épaisseur du gant	:	0.35 mm

Matériau	:	Gants de protection
----------	---	---------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

Remarques	: Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les produits chimiques. En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de son matériau dont il est fait, mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Protection des yeux	: Lunettes de sécurité Porter un masque et des vêtements de protection en cas de problèmes lors du traitement. S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.
Protection de la peau et du corps	: Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail. Chaussure protégeant contre les produits chimiques Les travailleurs devraient porter des chaussures antistatiques.
Mesures d'hygiène	: Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: Donnée non disponible
Odeur	: caractéristique
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: 7 neutre
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 30 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.024 g/cm ³
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n- octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto- inflammation	: non établi(e)
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas d'incendie. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Conserver à l'écart des oxydants, et des produits acides ou alcalins.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

Produits incompatibles	: Donnée non disponible
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

| Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

isopropanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 5,045 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Lapin): 12,800 mg/kg

4-Morpholinepropane sulfonic acid:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 2,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

| Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

| Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

Composants:

isopropanol:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation légère de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

| Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

| Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

isopropanol:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation des yeux
Durée d'exposition : 24 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

| Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

| Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

| Remarques : Donnée non disponible

Mutagénicité de la cellule germinale

| Non répertorié selon les informations disponibles.

Cancérogénicité

| Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

| Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition unique

| Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

isopropanol:

| Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

4-Morpholinepropane sulfonic acid:

| Voies d'exposition : Inhalation

| Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

| Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité par aspiration

| Non répertorié selon les informations disponibles.

Autres informations

Produit:

| Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

| Toxicité pour les poissons :
| Remarques: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	Remarques: Donnée non disponible
Toxicité pour les microorganismes	:	Remarques: Donnée non disponible

Composants:

isopropanol:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9,640 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 2,000 mg/l Durée d'exposition: 72 h

4-Morpholinepropane sulfonic acid:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
---------------------------------------------------------------	---	-------------------------------------------------------------------------

Persistante et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Produit:

Bioaccumulation	:	Remarques: Donnée non disponible
-----------------	---	----------------------------------

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire	:	Donnée non disponible
---------------------------------------	---	-----------------------

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus	:	Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets. Éliminer comme déchet dangereux conformément aux règlements locaux et nationaux.
Emballages contaminés	:	Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

No. UN : UN 1987
Nom d'expédition : ALCOHOLS, N.O.S.
(isopropanol)
(isopropanol)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1987
Nom d'expédition : Alcohols, n.o.s.
(isopropanol)
(isopropanol)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

No. UN : UN 1987
Nom d'expédition : ALCOHOLS, N.O.S.
(isopropanol)()

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-D
Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 1987
Nom d'expédition : ALCOOLS, N.S.A.
(isopropanol) (isopropanol)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
Code ERG : 127
Polluant marin : non

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

| **NPRI Composants** : isopropanol

Liste canadiennes

| Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIH BEI	: ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Buffer QC

Version
3.0

Date de révision:
22.08.2023

Date de dernière parution:
23.07.2021
Date de la première parution:
07.09.2017

l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Numéro de la FDS : 600000001322

Date de révision : 22.08.2023
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F